



Adaptation Research Alliance

# Recherche-action communautaire Micro-subventions

Foire aux questions

Date: Octobre 2022

## **1. Où puis-je trouver le formulaire de candidature ?**

Vous trouverez un lien vers l'application dans le document d'appel et sur notre site Web.

## **2. Un organisme de recherche peut-il mener une proposition ?**

Conformément aux directives d'éligibilité figurant dans le document d'appel à candidatures, un organisme de recherche peut diriger une proposition, mais une forte préférence sera accordée aux propositions dirigées par des organisations non liées à la recherche dans les pays du Sud.

## **3. Combien de temps les activités de micro-subvention vont durer ?**

Conformément au document d'appel, les activités de micro-subvention vont durer 8 mois au total.

## **4. Combien d'organisations font partie d'une proposition ?**

Il n'y a pas de limite au nombre d'organisations pouvant faire partie d'une proposition

## **5. Puis-je postuler auprès d'un institut ou d'une organisation du Nord ?**

Conformément aux directives d'éligibilité dans le document d'appel, un institut du Nord peut postuler en tant que partenaire d'une organisation principale basée dans le Sud global, mais une forte préférence sera accordée aux collaborations Sud-Sud.

## **6. Y aura-t-il des fonds à l'avenir pour soutenir la poursuite de ce travail ?**

Bien qu'il n'y ait pas d'engagement de financement actuel pour la poursuite de ce travail, le Secrétariat de l'ARA cherche à soutenir les activités menées par les membres de l'ARA et les micro-bénéficiaires de l'ARA. Les candidats retenus auront également l'opportunité de présenter les résultats aux bailleurs de fonds potentiels via les mécanismes appropriés ARA.

## **7. Puis-je soumettre plusieurs candidatures du même pays?**

Oui, mais l'ARA recherche une large répartition géographique dans les régions et les pays pour s'assurer qu'un large éventail de problèmes sont identifiés. Pour cette raison, plusieurs demandes concernant le même pays ou les mêmes pays sont moins susceptibles d'être toutes financées.

## **8. Mon budget est-il supérieur à 15 000,00 GBP?**

Aucune candidature supérieure à 15 000,00 GBP ne sera prise en compte.

## **9. Puis-je postuler dans ma langue maternelle?**

Bien que l'ARA s'efforce de fournir des informations en plusieurs langues, les candidatures sont limitées aux langues suivantes : anglais, français, espagnol, conformément au document d'appel.

## **10. Qu'entend-on par utilisateur final ?**

Par utilisateur final, nous entendons l'individu ou le groupe d'individus qui utiliseront ou bénéficieront directement des processus de recherche et des résultats sur le problème climatique brûlant exploré. Il peut s'agir d'acteurs gouvernementaux, de coopératives communautaires, d'associations de femmes, de citoyens, d'agriculteurs, de pêcheurs, etc.

## **11. Que signifie la démographie?**

Par démographie, nous entendons les caractéristiques ou les traits d'une population, par exemple la race, l'origine ethnique, le sexe, l'âge, la religion, le handicap, la caste (le cas échéant).

## **12. Qu'est-ce qu'une partie prenante de l'action ou une organisation ?**

Une partie prenante de l'action ou une organisation est un individu ou un groupe d'individus, dont l'objectif est principalement d'avoir un impact sociétal sur le terrain. Cela pourrait être un acteur gouvernemental, un citoyen, une coopérative, une organisation de base, dont les activités sont des actions sociales pour mettre en œuvre des activités à impact sociétal, etc.

## **13. Qu'est-ce qu'une partie prenante ou une organisation de recherche ?**

Dans cet appel, une partie prenante ou une organisation de la recherche désigne un individu ou une organisation dont la fonction première est orientée vers la réalisation de recherches universitaires.

## **14. Qu'est-ce que la recherche académique?**

La recherche académique est une approche systématique d'inventaire des informations ou connaissances sur un problème particulier, et l'organisation et l'analyse méthodique des informations. Pour les micro-subventions, l'ARA n'évaluera pas la rigueur de l'approche académique en fonction des normes conventionnelles, mais examinera si l'approche suggérée pour explorer un problème ou établir une relation correspond à l'intention et à la portée du projet.

